

*Faut-il chanter un salut l'après-midi ou le soir comme dans les églises ?*

Ce salut n'est pas prescrit de droit commun, mais demandé par l'évêque en établissant cette pratique dans son diocèse. Il n'exige pas de célébrant (à moins qu'on ne dépose le Saint Sacrement pour la nuit). La prière et l'amende honorable peuvent être récitées par d'autres que par un prêtre, lorsqu'il n'y a pas de chapelain spécial, comme dans la plupart des couvents de campagne. Il est avantageux à la piété pour la communauté et glorieux pour Dieu qu'un exercice qui réunit toute la communauté ait lieu chaque soir de l'exposition, et la maladie ou l'absence du seul prêtre résidant sur la paroisse n'est pas une raison de l'omettre. On peut y chanter des cantiques en langue vulgaire. On aura soin de ne choisir que des morceaux qui ont le Saint Sacrement pour objet.

*Si l'on dépose le Saint Sacrement chaque soir, à quel moment le faire ?*

A l'heure qui convient et au prêtre et à la communauté, à une heure toutefois où toute la communauté pourra y assister, c'est-à-dire les internes, les externes pouvant bénéficier des Quarante-Heures faites à l'église. Le célébrant revêtira alors l'étole et la chape de couleur blanche et l'on chantera au moins le *Tantum ergo* et l'oraison du Saint Sacrement. Il n'y a qu'un encensement au *Genitori*.

*A quel moment exposer de nouveau le Saint Sacrement le matin ?*

A l'heure qui conviendra le mieux à l'un et aux autres, comme ci-dessus. Le moment le plus propice sera après la messe de communauté, avec les ornements de la messe, pourvu qu'ils ne soient pas noirs, et sans le manipule. Si l'on a dit la messe de *Requiem*, il faudrait prendre à la sacristie l'étole blanche sur le surplis. Il y a encensement. Il n'y a pas de chant requis. On peut chanter une ou deux strophes de l'*Adoro te* ou du *Panis angelicus* ou les trois invocations *Cor Jesu*, etc. On ne chante pas le *Tantum*.

*Lorsqu'il n'y a qu'un autel, peut-on chanter la messe du second jour à l'autel de l'exposition ?*

La règle qui exige qu'on chante la messe du second jour à un autel autre que celui de l'exposition suppose la présence de trois